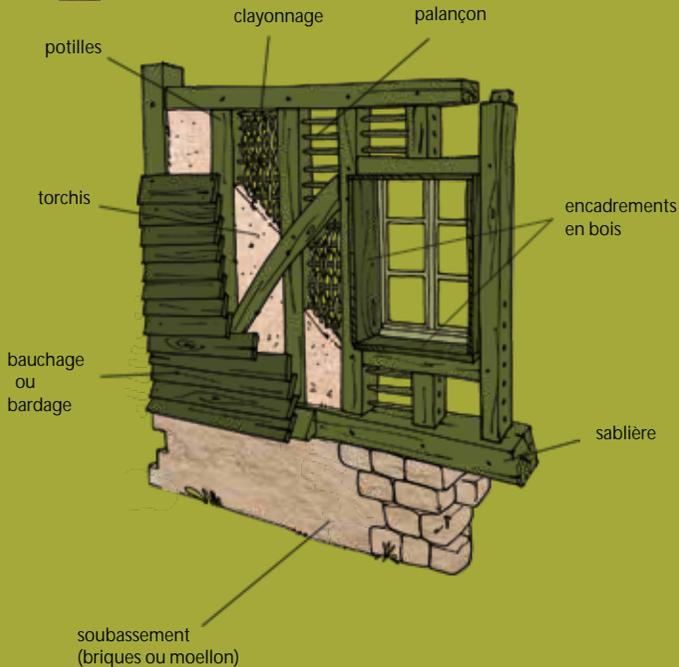


## Une marque du paysage ardennais.

De la forêt qui couvrait autrefois tout le département, on a su tirer un système constructif qui marque aujourd'hui le paysage ardennais. Le pan de bois est principalement présent là où les matériaux durs (pierre et brique) étaient peu disponibles. Répartie dans la Thiérarchie, le Porcien, les Crêtes Préardennaises, la Champagne et le plateau de Rocroi, **l'architecture à pan de bois témoigne de la capacité des hommes à utiliser les ressources du sol dans leur habitat.**



## La construction en pan de bois et torchis est avant tout un système constructif avant d'être esthétique.

Il se compose de :

- un **soubassement en maçonnerie** qui peut constituer toute la hauteur du rez-de-chaussée (pierre, brique, silex). Il permet d'isoler le bois du sol et d'asseoir la construction.
- une ossature de **pièces de bois assemblées**, par tenons-mortaises, à mi-bois ou trait de Jupiter.
- palançons fixés entre les potilles, parfois complétés d'un clayonnage **pour la fixation du torchis**.
- le **torchis remplit les espaces** entre les potilles. **La pose est manuelle** pour une accroche optimale sur le lattage. Dans certains cas des briques de terre crue font office de remplissage.
- un **enduit à la chaux aérienne** (+poils de vache ou crin dans les mortiers anciens) pour la protection du mélange terreux.
- les façades exposées au vent et à la pluie peuvent être **protégées par un bardage** en aulne ou en peuplier non traité.



**La structure en pan de bois est rarement apparente.** Elle est le plus souvent cachée par un enduit ou un bardage (bois ou ardoise).

**Les encadrements de baies sont en bois aussi.**



### Le torchis :

= terre argileuse + paille + eau  
= durabilité, imperméabilité, isolant thermique



### L'enduit à la chaux grasse :

= chaux grasse + ana de lin  
= élasticité, respiration des murs, imperméabilité aux eaux de ruissellement



- Respectez **la trame** de l'ossature bois, **l'essence des bois** et les **modes d'assemblage** traditionnels. La réparation ou le remplacement constitue une opération simple pour un charpentier.

- **Réparez les parties en torchis** par du torchis traditionnel ou du torchis à base de chanvre ou paille de lin, compatible avec l'existant.

- Eviter le remplissage avec les blocs de matériaux, parpaings et briques, **qui alourdissent la structure** et entraînent des désordres.

- Privilégiez la **chaux aérienne** pour la réfection des enduits. Elle accompagne **les mouvements** structurels du pan de bois sans se fissurer.

- Prévoyez la réfection des bardages bois par des planches **en aulne ou en peuplier non traité**. Avec le temps, elles prendront une teinte





Le patrimoine ne se résume pas seulement aux églises et aux châteaux, c'est aussi toute la diversité des paysages, des villes et des villages dont l'architecture reflète l'histoire, la nature du sol, les savoir-faire...

Pour préserver cette diversité et éviter la banalisation de notre cadre de vie, chaque projet de construction ou de rénovation doit être pensé en fonction de son contexte. Le projet doit s'intégrer harmonieusement dans son environnement bâti et paysager, y compris à travers des formes contemporaines.

Pour vous aider et vous conseiller dans vos projets, l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine des Ardennes est à votre disposition. **Le standard est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h (accueil du public uniquement sur rendez-vous).**

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, les travaux de construction, de transformation, ou de réhabilitation, doivent faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux ou d'une demande de permis de construire. Le dossier est à déposer en mairie, accompagné de dessins détaillés (plans, coupe

Direction régionale des affaires culturelles  
**Grand Est**

Unité départementale  
de l'architecture et du patrimoine  
des **Ardennes**

Cité Administrative - 2 Esplanade Robert Badinter  
08000 Charleville-Mézières  
Téléphone : 03.24.56.23.16  
Courriel : [udap.ardennes@culture.gouv.fr](mailto:udap.ardennes@culture.gouv.fr)

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est/>



Direction régionale  
des affaires culturelles

Crédits photographiques :

- Séquence bois
- Le Pôle Bois Ardennes



Conception STAP et Luc Rochon © 2007,  
mise à jour en 2017